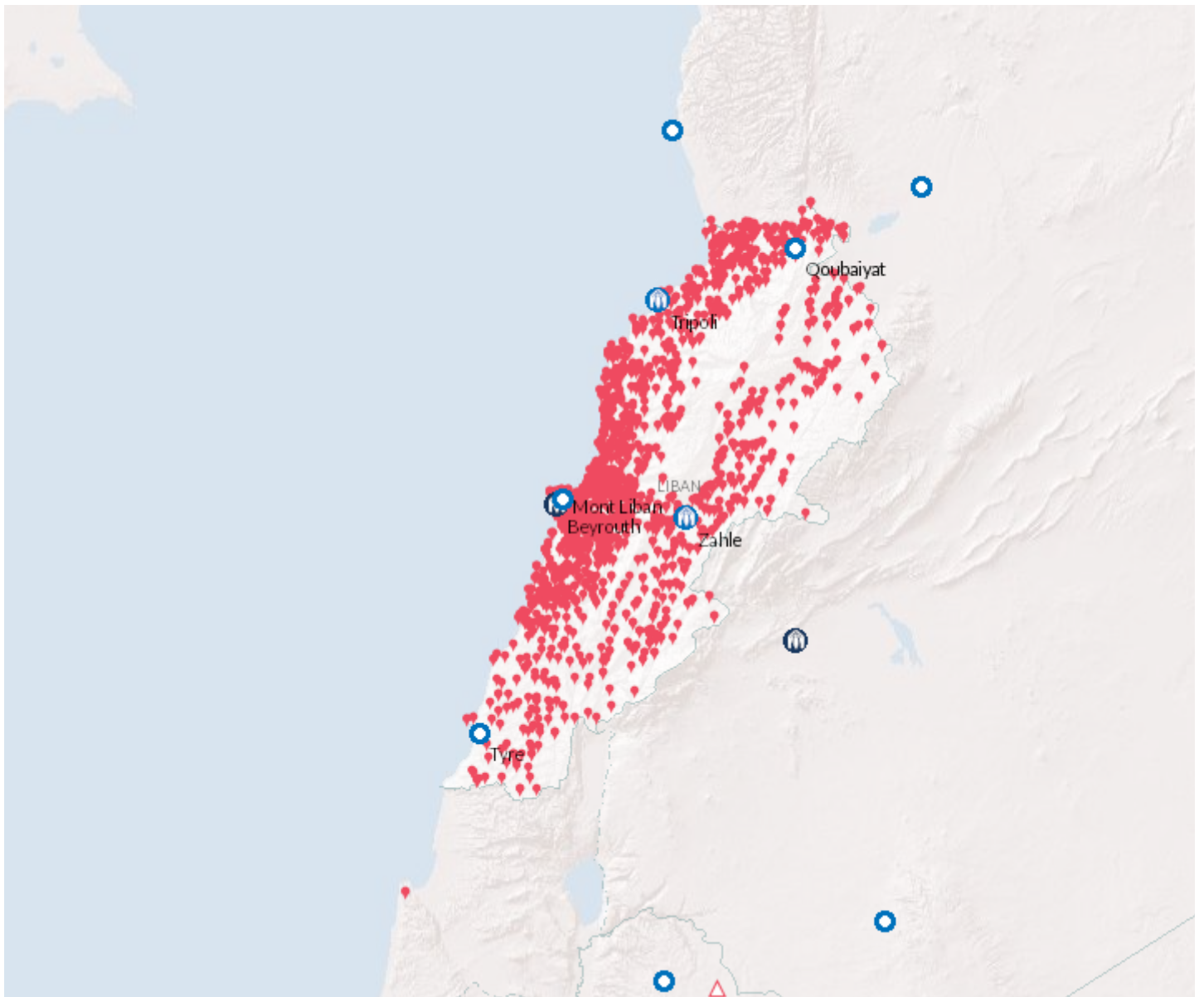


Rapport de fin d'année 2017

23/7/2018

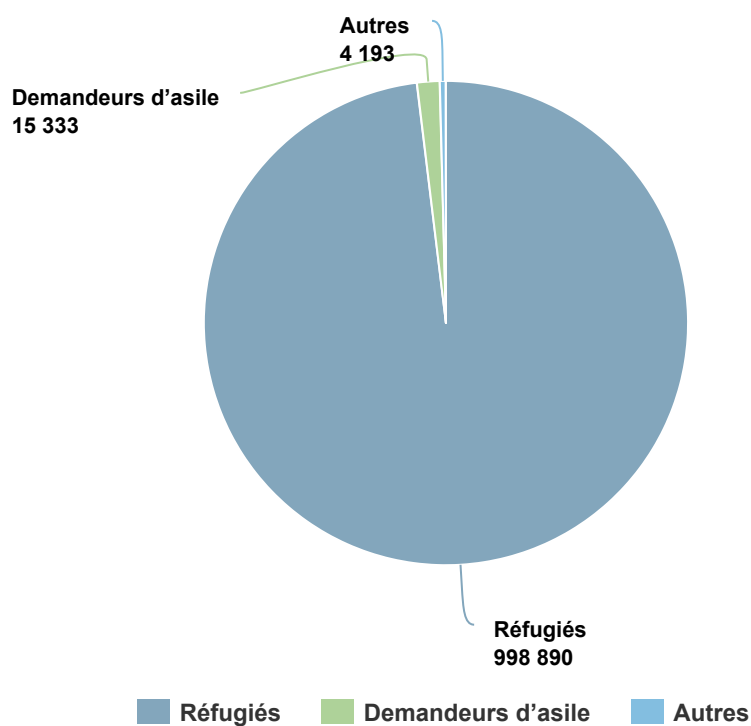
Opération: Liban



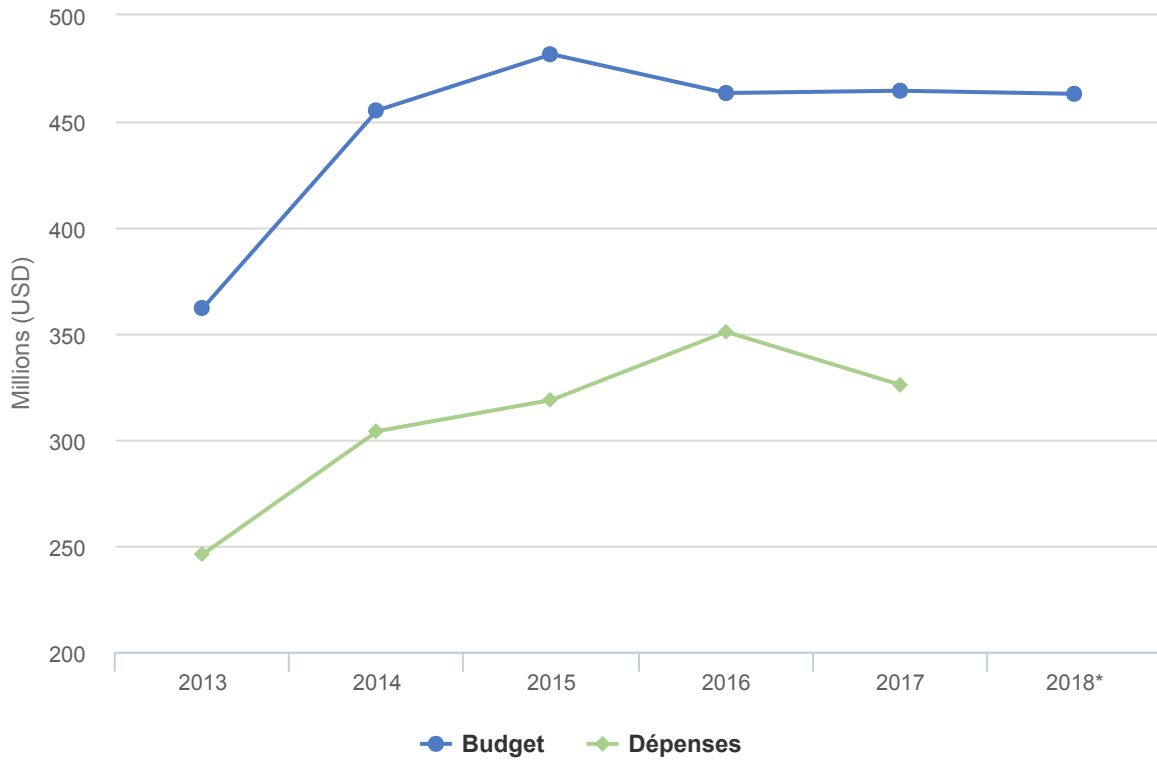
Personnes relevant de la compétence du HCR

- 1% EN 2017

2017	1,018,416
2016	1,031,303
2015	1,088,231



Budgets et Dépenses - Liban



Contexte opérationnel

En 2017, il est devenu de plus en plus difficile de préserver un espace de protection digne pour les réfugiés au Liban alors que la fatigue de la communauté d'accueil s'accroît et que les appels pour que les réfugiés rentrent chez eux commencent à s'exprimer dans le débat politique et public. Les enquêtes de perception et de stabilisation ont révélé que la principale source de tensions intercommunautaires tenait à la concurrence sur le marché du travail. Plusieurs municipalités ont pris la décision de fermer des magasins et autres commerces gérés par des Syriens et ont imposé des restrictions comme des couvre-feux, la confiscation des cartes d'identité, des limites au séjour dans la municipalité et des expulsions justifiées par les pressions sur les infrastructures locales, par des motifs économiques, sécuritaires, liés à la loi et à l'ordre ou sans aucun motif particulier.

La vulnérabilité des réfugiés a continué de se détériorer compte tenu des opportunités limitées de subsistance ; selon les estimations, 58% des réfugiés vivent dans une pauvreté extrême (avec moins de 3 dollars par jour) même si la détérioration aurait été encore plus rude sans l'assistance fournie aux personnes les plus nécessiteuses.

Le gouvernement du Liban a maintenu une politique restrictive des frontières et l'enregistrement des réfugiés syriens par le HCR a été suspendu tout au long de l'année 2017, à l'exception des nouveau-nés de parents enregistrés. Les demandeurs d'asile continuent de chercher l'accès par d'autres moyens, notamment par le franchissement illégal des frontières.

Malgré ces défis, le gouvernement, la société civile et la communauté internationale sont restés engagés et des mesures importantes ont été prises pour faciliter l'accès des réfugiés à un séjour légal et à l'enregistrement des naissances. Compte tenu de la taille de la population réfugiée et de la pression qui en résulte sur les infrastructures et la cohésion des communautés locales, il est remarquable que les tensions intercommunautaires ne soient pas plus exacerbées.

Tendances démographiques

Le Liban a continué d'accueillir le plus grand nombre de réfugiés par habitant au monde. A la fin de 2017, le Liban accueillait environ 997 500 réfugiés syriens enregistrés, dont plus de 39 600 nouveau-nés syriens enregistrés auprès du HCR en 2017.

Près de 20 500 réfugiés et demandeurs d'asile originaires d'autres pays que la République arabe syrienne (Syrie) (dont 85% d'Iraqiens) vivent également au Liban. Cela représente une diminution de 6% par rapport à fin 2016 en raison des départs vers des pays de réinstallation et d'un exercice de vérification achevé au second semestre 2017.

Chiffres clés

- 215 000 consultations de santé primaire et 83 000 admissions vitales et obstétriques ont été soutenues
- 185 000 personnes, en moyenne, ont bénéficié d'aides en espèces mensuelles
- 40 500 réfugiés, demandeurs d'asile et apatrides ont bénéficié d'une assistance, de conseils et d'une représentation juridiques.
- 13 500 réfugiés ont soumis un dossier dans le cadre de la réinstallation et d'autres admissions humanitaires vers des pays tiers
- 4 000 réfugiés ont bénéficié d'aides en espèces pour les aider à surmonter des incidents inattendus de protection

Principales réalisations

Plus d'un million de réfugiés continuent de bénéficier de la protection internationale au Liban et sont enregistrés auprès du HCR, avec une actualisation continue de leurs données.

En février-mars 2017, le gouvernement a pris la décision de supprimer les frais prohibitifs liés au renouvellement du séjour légal des réfugiés syriens. Le HCR a immédiatement renforcé sa capacité de délivrer aux réfugiés les documents requis pour le renouvellement de leur séjour et a délivré 153 000 certificats de réfugiés et 191 000 attestations d'hébergement.

Le HCR a fourni des soins de santé à coût réduit aux réfugiés, notamment pour la vaccination des enfants, les soins de santé procréative, les soins de santé mentale et les soins hospitaliers vitaux et obstétriques.

Le HCR a soutenu des projets bénéficiant à 76 000 Libanais et 13 000 réfugiés visant à renforcer la solidarité communautaire et à soulager la pression sur les ressources en eau et assainissement.

En 2017, plus de 13 000 réfugiés ont déposé un dossier dans le cadre de la réinstallation et d'autres voies d'admissions humanitaires dans des pays tiers. Les besoins sont toutefois demeurés élevés, en particulier pour les réfugiés non-syriens et le HCR continue de plaider pour l'augmentation des quotas de réinstallation.

Besoins non satisfaits

En raison de restrictions budgétaires, le HCR et ses partenaires ont pu fournir des aides en espèces à usages multiples à seulement 50% des familles réfugiées syriennes qualifiées de sévèrement vulnérables et vivant dans l'extrême pauvreté.

Le coût élevé des services de santé au Liban a limité la capacité du HCR de soutenir l'accès aux soins de toutes les personnes en ayant besoin, ce qui a empêché de soigner de nombreux états pathologiques. En raison du coût élevé et du manque de financement, certains réfugiés souffrant de maladies chroniques et non transmissibles ont été privés des soins dont ils avaient besoin.

Les ressources limitées dédiées aux questions de violences sexuelles et de genre ont contraint à donner la priorité aux cas présentant des risques élevés, notamment en matière de fourniture de services psychosociaux et pour la gestion des cas. Le HCR a également fait face à des défis pour offrir un hébergement et un refuge sûrs aux survivants de violences sexuelles et de genre.

Dépenses 2017 - Liban | USD

Le tableau suivant présente le budget final, les fonds disponibles et l'état final des dépenses par objectif, comme établis en fin d'année.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Total
Budget final	463,887,386	606,297	464,493,683
	42,800,229	549,420	43,349,649
Total des fonds disponibles	42,800,229	549,420	43,349,649
Dépenses par objectif			
Environnement de protection favorable			
Cadre juridique et politique	1,372,763	203,365	1,576,128
Institutions et pratiques administratives	2,979,687	0	2,979,687
Aide juridique et recours judiciaires	2,489,840	260,959	2,750,799
Accès au territoire	933,896	0	933,896
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	1,700,817	0	1,700,817
Sous-total	9,477,002	464,324	9,941,326
Processus de protection et documents adéquats			
Enregistrement et établissements des profils	8,329,924	0	8,329,924
Procédures de détermination du statut de réfugié	925,472	0	925,472
Documents d'état civil	1,351,182	0	1,351,182
Sous-total	10,606,578	0	10,606,578
Sécurité face à la violence et à l'exploitation			
Prévention et interventions liées aux VSS	4,340,779	0	4,340,779
Risques de détention arbitraires	3,649,245	0	3,649,245
Protection des enfants	4,639,011	0	4,639,011
Sous-total	12,629,035	0	12,629,035
Besoins de base et services essentiels			
Santé	66,534,479	0	66,534,479
Eau	14,289,485	0	14,289,485
Hygiène et assainissement	6,439,218	0	6,439,218
Abris et infrastructures	12,778,460	0	12,778,460
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	125,421,033	0	125,421,033
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	9,850,897	0	9,850,897
Éducation	15,777,094	0	15,777,094

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Total
Sous-total	251,090,667	0	251,090,667
Autonomisation et autogestion communautaires			
Mobilisation communautaire	11,871,959	0	11,871,959
Coexistence avec les communautés locales	2,317,049	0	2,317,049
Autosuffisance et moyens d'existence	1,527,022	0	1,527,022
Sous-total	15,716,030	0	15,716,030
Solutions durables			
Réinstallation	3,558,596	0	3,558,596
Sous-total	3,558,596	0	3,558,596
Direction, coordination et partenariats			
Coordination et partenariats	2,503,915	0	2,503,915
Relations avec les donateurs	956,246	0	956,246
Sous-total	3,460,161	0	3,460,161
Appui à la logistique et aux opérations			
Approvisionnement et logistique	2,082,975	0	2,082,975
Gestion des opérations, coordination et appui	16,646,564	85,096	16,731,660
Sous-total	18,729,539	85,096	18,814,635
Dépenses totales en 2017	325,267,608	549,420	325,817,028